

## ANNEXE

### 1. Identification

Pays/Intitulé	<b>COMORES</b> - Programme Appui Budgétaire à la stabilisation socio-économique des Comores  No: 2009/021-602		
Coût total	Contribution CE - 7.270.000 EUR provenant de: <ul style="list-style-type: none"><li>○ L'enveloppe Flex Vulnérabilité – 4.700.000 EUR</li><li>○ L'enveloppe B 'Food Prices' – 2.240.000 EUR</li><li>○ L'enveloppe FLEX 2007 – 30.000 EUR</li><li>○ L'enveloppe FLEX 2008 – 300.000 EUR</li></ul>		
Méthode d'assistance / Mode de gestion	Appui budgétaire général – Gestion centralisée directe		
Code CAD	51010	Secteur	Appui budgétaire

### 2. Motif et contexte national

Ce programme est financé sous divers enveloppes que la CE a mises en place pour soutenir les pays ACP dans leurs efforts de redressement économique suite aux crises alimentaires et globales de 2008/2009. Plus spécifiquement, le programme bénéficie des appuis suivants:

- 4.700.000 EUR sous le Flex Vulnerability Index (VF)<sup>1</sup> ;
- 2.240.000 EUR sous l'Enveloppe B 'Food Prices';
- 30.000 EUR sous le FLEX 2007; et
- 300.000 EUR sous le FLEX 2008.

---

<sup>1</sup> Afin de répondre à la crise économique et financière internationale, la Communication "*Supporting development countries in coping with the crisis (COM 2009-160 final)*" prévoit en effet la création d'un nouvel instrument, le Vulnerability FLEX dont la raison d'être, les critères d'éligibilité et les modalités sont précisées dans la Décision no XXXX de la Commission<sup>1</sup>. L'instrument du Vulnerability FLEX est doté d'un montant de 500 million d'euros issus de la réserve des programmes indicatifs nationaux et régionaux du 10<sup>ème</sup> FED, avec comme but d'aider les pays les plus vulnérables et disposant de faibles capacités de résilience, et de capacité à atténuer l'impact de la crise économique et financière internationale sur la période 2009 et 2010.

Le programme intervient à une période caractérisée par une dégradation considérable des conditions macro-économiques suite à une avalanche de crises qu'ont connues les Comores depuis 2008. A noter que le soutien prévu sous le Flex Vulnérabilité pour un montant de 4.700.000 EUR servirait en même temps à réduire significativement le gap résiduel de cette année – condition *sine qua non* d'éligibilité à la FRPC. Le gap résiduel pour 2009 étant de 8.090.000<sup>2</sup> EUR, le Flex Vulnérabilité le comblera ainsi à la hauteur de 58%. Les 2.570.000 EUR contribuent quant à eux à combler le gap financier pour 2009, qui est estimé à 30.500.000 EUR, dans le cadre de la FRPC approuvée le 21 septembre par le FMI. Le programme actuel complètera les interventions antérieures de la CE et celles des autres partenaires de développement aux Comores dans le domaine d'aide budgétaire.

Cette intervention de la CE répond ainsi favorablement aux requêtes formulées par les autorités comoriennes en date du 13 mai, du 16 juillet et du 24 juillet 2009 respectivement sollicitant l'octroi d'un appui pour atténuer l'impact de la crise alimentaire et de la crise globale. Il convient de préciser que les Comores, pays vulnérable et touché par la crise internationale, sont dans une situation de fragilité reconnue par la communauté internationale. Les seuils d'éligibilité concernant les critères d'accès relatifs à la vulnérabilité sont assouplis, conformément à l'Article 2.1 (d) de la Décision du Conseil portant sur le VF.

La requête des autorités comoriennes fait suite à plusieurs interventions antérieures de la CE dans le domaine d'appui budgétaire. En effet, les Comores ont à ce jour bénéficié (i) du programme d'aide budgétaire ciblée sur des salaires avec des décaissements pour un montant de 4.000.000 EUR effectués en 2006 et 2008 respectivement; (ii) d'un programme portant sur l'apurement d'arriérés multilatéraux en faveur de la BEI (700.000 EUR); et (iii) d'un accord pour l'apurement de la dette de la BAD entre 1.700.000 EUR et 2.500.000 EUR. Cet appui se poursuivra d'ailleurs via un éventuel soutien envisagé sous la Food Facility en 2010. Il convient de souligner que ces diverses interventions en appui budgétaire démontrent les capacités d'absorption du pays.

## **2.1. Contexte national et politique et stratégie nationales**

### **2.1.1. Situation économique et sociale et analyse de la pauvreté**

Les Comores font partie des pays les plus pauvres de la planète avec un PIB par habitant estimé à 520 EUR par an et un Indice de Développement Humain (IDH) qui le place au 134<sup>e</sup> rang sur 177 pays. Petite économie peu diversifiée, les Comores sont très vulnérables aux chocs extérieurs. Les crises qu'on connues le pays durant ses dernières années - au niveau politique ainsi que celles causées par les crises alimentaires et pétrolières survenues en 2008 - ont considérablement paralysé l'économie tout en impactant négativement sur les facteurs sociales. En fin 2008, le taux de croissance demeurait médiocre, ne dépassant pas le 1% (chiffre également prévu pour 2009). Le taux d'inflation s'est considérablement accéléré durant les deux dernières années en raison des coûts élevés des carburants et des transports causés par la crise pétrolière. Les déficits budgétaires ont été explosifs en 2008 et la dette extérieure reste insoutenable en dépit des efforts d'annulation des arriérés de dette de la Banque Africaine de Développement (l'AfDB) de 2006.

La crise alimentaire a en effet fortement dégradé les conditions de vie de la population qui dépend énormément sur les denrées alimentaires importés. Les hausses de prix alimentaires pour ce pays qui importe 95% de ses besoins alimentaires ont contribué à une nette détérioration du déficit du compte courant extérieure, sortant de 6.7% en 2007 pour atteindre 9.4% en 2008. Il est estimé que plus de 30% de la population vivent sous le seuil de la pauvreté. Compte tenu de cette situation, la

---

<sup>2</sup> Sur l'hypothèse d'une contribution du FMI à la hauteur de 5 MUS\$ qui reste toutefois à être confirmé

CE a inscrit les Comores sur la liste des pays qui peuvent bénéficier des procédures prévues dans les articles 72 et 73 de l'Accord de Cotonou pour les situations d'urgences.

La crise globale survenue en 2008/2009 a quant à elle exacerbé les conditions macro-économiques et sociales de ce pays déjà fragilisé par les crises politiques, alimentaires et pétrolières de 2008.

### **Analyse de la vulnérabilité**

Selon le rapport de mars 2009 du FMI<sup>3</sup> et une analyse antérieure de la DG DEV A2, le niveau de risque de vulnérabilité est estimé comme moyen. Les informations/données recueillies par la Délégation durant les discussions avec le FMI et les autorités lors d'une mission de terrain effectuée en juin 2009 confirment la détérioration des conditions macro-économiques causée la crise financière globale<sup>4</sup>. Ce nouveau choc exogène survient alors que des efforts importants sont en cours pour restaurer la stabilité budgétaire (consolidation) et la discipline budgétaire. Ainsi, la capacité de réaction du pays, déjà fortement affaiblie par une cascade de facteurs politiques et exogènes en 2008, face aux conséquences de la crise est particulièrement faible. Le pays ne dispose, à lui seul, d'aucun moyen lui permettant à remonter cette pente.

C'est en effet ce qui ressort de l'analyse du gouvernement, en date du 24 juillet 2009. Le Gouvernement a soumis une requête pour avoir accès au VF afin de compenser la perte de recettes survenue en 2009 due au ralentissement de la croissance et pour soutenir ainsi la politique de stabilité macro-économique encadrée par le FMI. Grâce à cet appui, qui permettrait de réduire significativement le besoin de financement résiduel de 2009, la CE contribuerait à faciliter le passage de l'AUPC vers la FRPC. Cet appui permettrait ainsi à maintenir un niveau minimum de dépenses budgétaires nécessaires dans des secteurs clefs, qui est vital pour atténuer l'impacte de la crise. Plus spécifiquement, cet appui permettra au gouvernement de payer une partie des arriérés de salaires pour 2009.

### **Eligibilité au VF**

- Les Comores, vu les programmes de réforme qui sont en cours depuis 2 ans, ne répondent à aucun des trois critères de vulnérabilité économique. Toutefois, un important processus de réforme des finances publiques et de consolidation budgétaire est en cours depuis deux ans, et les mesures prises ont entraîné une amélioration graduelle de certains paramètres macro-économiques tels que les recettes budgétaires. En effet, selon les données du FMI élaborées lors de ses dernières missions de juin/juillet 09:
  - les **recettes propres** se maintiennent en ne chutant que de -0.1% de PIB entre 2008 (13.1%) et 2009 (13%) et sont d'ailleurs en progression par rapport aux prévisions initiales (12.4% en 2008 et 12.7% pour 2009) témoignant ainsi de l'effet des réformes des finances publiques dans une économie tournant plus qu'au ralenti;
  - le **déficit hors dons** se réduit considérablement passant de -12.7 à -9.4% du PIB -en revanche, le **déficit budgétaire dons inclus** se creuse passant de -1.3% en 2008 à -2.6% en 2009 (à noter que les prévisions initiales étaient de -3.4% pour 2009);

---

<sup>3</sup> "The Implications of the Global Financial Crisis for Low-Income Countries ", IMF March 2009.

- les **réserves** restent, quant à elles, élevées à 5.8 mois mais sont en nette baisse par rapport aux prévisions initiales (6.3 mois) et avec un recul de 1.5 mois par rapport à 2007 (7.3 mois)
- L'effort de consolidation est donc réel. Néanmoins, il est à souligner que ces données ont été ajustées en début d'année et qu'il est probable que les chiffres, notamment ceux portant sur les recettes et le déficit, soient revus à la baisse dans les mois à venir.
- Toutefois, comme c'est un pays 'fragile' et conformément à l'Article 2.1 (d) de la Décision du Conseil sur le Flex Vulnérabilité, les procédures flexibles peuvent être appliquées. A noter que les Comores n'ont en revanche aucune difficultés à remplir les trois autres critères relatifs (i) au besoin de financer le gap résiduel; (ii) à avoir un impact décisif en lui permettant de combler le besoin de financement en complément du FMI; et (iii) à la capacité d'absorption dont dispose le pays compte tenu de ses expériences antérieures en aide budgétaire.

### ***2.1.2. Développement national/politique et stratégie de coopération***

#### **(1) Politique et stratégies nationales**

La nouvelle stratégie de développement, le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP 2009-2013) est en cours de préparation. Elle actualisera le DSCR de 2002-2009 qui n'avait pas fait l'objet de mise en œuvre faute de moyens financiers et à cause de la situation politique. L'axe central du DSRP est la croissance économique à travers une redynamisation des secteurs économiques y compris de la réforme du secteur public et de la gestion des finances publiques qui contribuera à consolider l'Etat. Ce sont là en effet les piliers qui permettront au pays de sortir de cette spirale de pauvreté et d'endettement liée à plusieurs décennies de crise politique. Le gouvernement est fortement engagé à mettre en œuvre cette nouvelle stratégie en vue de redresser l'économie du pays.

#### **(2) Budget national et perspectives financières à moyen terme:**

La crise politique et le ralentissement économique ont entraîné une détérioration de la performance budgétaire du pays au cours des dernières années. En 2008, le déficit du solde budgétaire de base est passé de 4.700.000 md KMF en 2007 à 6.1 md KMF en 2008. Cet écart s'explique d'une part par la forte contraction des recettes (liée à la baisse des activités économiques, au faible taux de recouvrement des recettes douanières et fiscales et à l'absence de mise en œuvre du mécanisme de partage inter-île) et d'autre part par une forte augmentation des dépenses liée principalement au recrutement des fonctionnaires effectué dans le cadre des élections tenues à Anjouan en 2008.

Selon les estimations du FMI disponibles datant de mars 2009, le solde primaire intérieur pour 2008 serait de -2.7% du PIB, avec un déficit budgétaire hors dons estimé à 9% du PIB. L'AUPC du FMI visait à stabiliser la situation budgétaire en ramenant progressivement le solde primaire intérieur à environ -0.8% du PIB en 2011 (-1.6% en 2009, -1.2% en 2010). Les progrès réalisés depuis 2008 ont permis l'approbation d'une FRPC en septembre 2009 et d'ouvrir la perspective d'atteindre le point de décision de l'initiative PPTE en 2010. Le besoin de financement est estimé à 30.500.000 EUR pour 2009. Le programme FMI se veut "catalyseur" pour mobiliser les appuis extérieurs additionnels pour y répondre. Situation typique de pays en sortie de crise, les Comores sont confrontées à un lourd endettement tant externe qu'intérieur. Eligible à l'I-PPTE, la crise survenue en 2007/08 en a retardé l'accès, prolongeant d'autant le paiement du service courant de la dette qui pèse lourdement sur le budget. Pour le moment, les aides budgétaires en appui de

l'AUPC ont été fournies par la BM, la France (aide budgétaire cible décaissée début 2009). La BafD, qui fournit un important appui institutionnel, vient de décaisser 1 M€ en appui à la FRPC.

(3) Mesure des performances :

Cet appui sera suivi dans le cadre des programmes du FMI (AUPC, FRPC) sur le volet des politiques macro-économiques et budgétaires, des appuis techniques à la réforme de la gestion des finances publiques notamment fournis par la BafD (PRCI), et du processus DSRP en concertation avec la Banque Mondiale et les autres bailleurs impliqués. A noter que la Banque mondiale appuie par ailleurs la mise en place d'une stratégie nationale pour le développement des statistiques.

## **2.2. Eligibilité à l'appui budgétaire**

Les Comores ont déjà bénéficié des aides budgétaires ciblées fournies en appui au paiement des salaires et au titre de contributions à l'apurement d'arriérés extérieurs (BEI, BafD) Il est donc cohérent de poursuivre ce type de soutien dans le cadre de la réponse envisagée pour atténuer l'impact de la crise alimentaire et la crise globale.

Conformément au Guide de l'ABG et s'inspirant de l'annexe méthodologique sur les aides budgétaires en situation de fragilité en cours de préparation<sup>5</sup>, les conditions d'éligibilité sont évaluées de façon dynamique prenant dument en compte la situation de départ et l'engagement pour les réformes. Par ailleurs, l'existence des éléments essentiels de la GFP ("ultra-basics elements – UBE"s) et d'un programme du FMI triennal est également mise en évidence.

### **2.2.1. Développement national et politique et stratégie de coopération**

Comme précisé dans la section 2.1.2 (1), une stratégie de développement national (DSCR) existait pour la période 2002-2009. Cette stratégie est actuellement en cours d'actualisation pour tenir compte des évolutions récentes survenues aux Comores notamment sur le plan politique. Ce nouveau DSRP est attendu vers août 2009. Lors de la préparation de ce programme, des discussions ont été menées pour intégrer dans le nouveau DSRP la problématique de la sécurité alimentaire. Le DSRP tient également compte des leçons tirées de la non mise en œuvre du DSCR, en occurrence l'insuffisance de capacités du gouvernement à mettre en œuvre des réformes. Les capacités du gouvernement en matière de ressources humaines, institutionnelles et financières pour la mise en œuvre des projets et des réformes sont effectivement faibles. Cette situation sera toutefois améliorée par les programmes de renforcement de capacités prévues sous le 10<sup>ème</sup> FED et également par d'autres bailleurs notamment l'AfDB.

Dans le cadre des AB en situation de fragilité, il faut qu'une politique ou une stratégie nationale de développement soit "définie ou en cours de définition". Cette condition est ainsi considérée comme remplie.

### **2.2.2. Situation macro-économique**

En raison des développements économiques très défavorables décrits dans la section 2.1, le Gouvernement des Comores répond à la crise en menant une politique fiscale adaptée, soutenue par les bailleurs de fonds (par exemple, l'accroissement de l'accès aux facilités du FMI, le front-loading de l'aide budgétaire de la Banque Mondiale etc). Il essaye par ailleurs d'adapter la

---

<sup>4</sup> Annex to the Guidelines on the Programming, Design & Management of General Budget support, AIDCO DEV, RELEX, January 2007

planification des dépenses publiques, tout en ayant recours au financement domestique et extérieur dans la mesure du possible. Les efforts du pays pour maintenir la stabilité macro-économique ont été confirmés par le 'Assessment Letter' du FMI en date du 10 juillet 2009. L'accès à la FRPC en septembre 2009 confirme entièrement le respect de ce critère d'éligibilité est constitué une base solide pour une aide budgétaire globale.

### **2.2.3. Gestion des Finances publiques**

- (1) Dans le cadre du volet d'appui budgétaire d'une précédente intervention de la CE aux Comores, une étude PEFA a été entreprise en 2007. Le rapport PEFA met en lumière de nombreuses faiblesses dans le domaine de la gestion des finances publiques (GFP). Dans une note adressée à la CE en juillet 2008, le Gouvernement s'est formellement engagé à répondre à ces faiblesses pour améliorer globalement et progressivement la gestion des finances publiques. A cet effet, un plan d'actions est en cours de réalisation sous financement de l'AfDB et sera disponible d'ici avril 2010. Ce plan fera l'objet d'un suivi par la CE et l'ensemble des bailleurs impliqués dans l'appui budgétaire aux Comores, y compris les institutions de Bretton Woods. Il convient de souligner que les actions menées depuis mi 2008 pour améliorer la GFP ont fait l'objet d'une évaluation positive du FMI dans le cadre de l'AUPC.<sup>6</sup> La coordination avec la BafD dans le cadre du PRCI<sup>7</sup> s'organise bien (transmission des rapports de missions de l'assistance technique, état des recrutements, échanges des contacts). Un coordinateur du PRCI et un responsable de la composante finances publiques viennent d'être recrutés (sept 09).
- (2) Les éléments essentiels de la gestion des finances publique ("ultra-basics elements – UBEs) sont en place. Les discussions sont également en cours entre le gouvernement et les principaux bailleurs, y compris la CE, pour la mise en place d'un mécanisme conjoint de réforme de la gestion des fonds publics. A ce titre, un premier projet d'un plan de partenariat a été établi et sera complété dans le cadre du projet que finance l'AfDB sur les renforcements des capacités dans le domaine de la GFP.
- (3) Cette condition est considérée comme remplie.

### **2.3. Politiques sectorielles**

Les politiques et stratégies sectorielles en relation avec le DSRP sont disponibles pour tous les secteurs économiques du pays. Ce document a fait l'objet de discussions avec toutes les parties prenantes de la société comorienne, y compris des acteurs non-étatiques telles que les organisations professionnelles.

### **2.4. Enseignements tirés**

Le présent programme s'appuie sur l'expérience du précédent appui budgétaire réalisé dans le cadre du programme d'appui à l'éducation (PASEC) du 9<sup>ème</sup> FED qui avait été modifié afin de pouvoir contribuer au paiement d'arriérés de salaires dans le secteur éducation à hauteur de 4.000.000 EUR. Deux tranches de 2.000.000 EUR chacune ont été prévues et payées en

---

<sup>7</sup> Projet de renforcement des capacités institutionnelles

décembre 2006 et février 2008 respectivement. Il s'agissait en fait d'une aide budgétaire ciblée. Si les audits entrepris suite aux deux décaissements ont confirmé la bonne utilisation des ressources conformément aux dispositifs prévus par la convention de financement, il n'en demeure pas moins que le 2<sup>ème</sup> décaissement a été effectué avec retard par rapport aux prévisions compte tenu de la rupture du programme FMI et de l'attente de la réaction des autorités au PEFA.

Cette aide budgétaire globale est également construite sur la base des deux aides budgétaires ciblées préparées en 2007/08 pour aider les Comores à apurer leurs arriérés extérieurs vis-à-vis de la BEI (700.000 EUR) et de la BafD (1.700.000 EUR) au titre du 9<sup>ème</sup> et du 10<sup>ème</sup> FED respectivement. Ces appuis ne seront mis en œuvre qu'une fois le point de décision à l'I-PPTE atteint. Les fonds seront directement versés à ces institutions. Ces appuis s'inscrivent dans le cadre de la mobilisation des partenaires des Comores pour contribuer à l'accès aux initiatives d'allègement de la dette, notamment la Facilité Post-Confit de la BafD.

La crise des prix des produits pétroliers et alimentaires a démontré que les dépenses essentielles ("*core spending*") doivent être soutenues pendant les périodes de crise (à moins que le choc ne soit temporaire) si l'on veut sauvegarder les acquis obtenus en termes de développement et atteindre les objectifs fixés à long terme.

## **2.5. Actions complémentaires**

Les Comores pourraient bénéficier, de façon complémentaire, à 3.600.000 EUR au titre du 1 milliard d'EUR du programme 'Food Facility' à décaisser en 2010 en principe sous les mêmes conditions que ce programme.

La BM, la BafD et la France ont fourni des aides budgétaires ciblées en 2008 pour aider les Comores à assurer leur service de la dette. Les Fonds arabe se sont également mobilisés. Ces divers appuis sont destinés à soutenir le fragile processus de stabilisation politique. Ils servent également à soutenir la stabilisation macro-économique engagée alors que la conjoncture extérieure ne cesse de se dégrader, pénalisant une économie vulnérable aux chocs.

## **2.6. Coordination des bailleurs de fonds**

Conformément à la déclaration de Paris au consensus européen sur le développement et au code de conduite de l'UE, l'harmonisation des aides et la coordination des bailleurs impliqués dans les programmes de réformes économiques du pays figurent en priorité sur l'agenda des bailleurs ainsi que celui du gouvernement. A cet effet, un mécanisme 'officiel' de coordination est d'autant plus important vu l'absence d'une représentation locale des principaux bailleurs aux Comores. Il devrait être mis en place d'ici décembre 2009 pour l'appui budgétaire. Le Commissariat au Plan joue/jouera un rôle clé dans ce processus de coordination d'aide. Cet organisme bénéficie d'ailleurs des appuis financiers et techniques sous le 10<sup>ème</sup>.

La Commission, en étroite coordination avec les organisations internationales et notamment le FMI et la Banque Mondiale, a analysé l'impact de la crise économique et financière internationale sur les Etats ACP. Il en ressort que cette crise va malheureusement affecter la stabilité macro-économique ainsi que les progrès réalisés dans l'atteinte des objectifs du millénaire dans de nombreux pays.

L'intervention de la CE dans le cadre de VF s'inscrit ainsi de façon complémentaire aux appuis qu'apportent l'ensemble des bailleurs, en occurrence le FMI, la BM et l'AFDB dans le processus de l'AUPC et de la FRPC.

### **3. Description**

#### **3.1. Objectifs**

L'objectif général de cet avenant est de soutenir la mise en œuvre des politiques budgétaires et macro-économiques menées par le Gouvernement des Comores pour atténuer l'impact de la crise alimentaire et celui de la crise globale financière. Au travers de ce programme, la CE procure un appui de court terme qui sera décisif pour combler ou réduire significativement le besoin de financement résiduel afin de contribuer à maintenir les dépenses prioritaires en 2009.

#### **Résultats escomptés et principales activités**

Le résultat attendu est la réduction de l'impact négatif de la crise alimentaire et financière sur le pays sur le plan économique et social ainsi que la préservation de la stabilité macro-économique. Concrètement – tenant compte de l'accroissement des besoins de financements budgétaire - l'intervention de la Commission permettra de réduire substantiellement ces besoins afin de protéger les dépenses sociales essentielles.

Les principaux résultats attendus sont: i) Le processus de stabilisation macro-économique est engagé; et 2) La gestion des finances publiques est renforcée.

#### **3.2. Parties prenantes**

Les parties prenantes de ce programme d'appui budgétaire général sont:

- le Ministère des Finances, qui est en charge de la mise en œuvre des mesures visant à l'amélioration de la gestion des finances publiques;
- Le Commissariat Général au Plan
- Les institutions multilatérales (FMI, Banque Mondiale, BAfD) et la France, qui ont contribué au bouclage de la FRPC et sont ainsi impliquées dans les secteurs des réformes macroéconomiques et des finances publiques.

Toutes les entités étatiques et non étatiques comoriennes sont les bénéficiaires de cette intervention puisqu'elles tireront des bénéfices directs et/ou indirects du fonctionnement minimum de la fonction publique, de la poursuite et de l'avancement des réformes macroéconomiques en cours et des actions plus substantielles dans la lutte contre la pauvreté.

#### **3.3. Risques et hypothèses**

1. Instabilité politique – la fragilité de la situation politique continue à représenter un risque non-négligeable, qui peut se traduire en résistance/opposition des îles autonomes aux réformes administratives
2. Les changements au niveau des portefeuilles ministériels survenu en juin 2009(en occurrence le remplacement de l'ON) risquent de porter sur la qualité du dialogue entre la CE et le gouvernement.
3. Des sous-performances dans les réformes macro-économiques et des finances publiques entraînant la suspension de la FRPC. Cela comprend notamment la transmission régulière des données sur l'exécution budgétaire de l'Union et des îles. Ce risque est contrôlé avec

l'inclusion d'une condition spécifique ainsi que par le suivi de cette question par la Délégation.

### 3.4. Questions transversales

Les questions transversales, qui ont leur importance lors de la mise en œuvre des programmes d'appui budgétaire se réfèrent à la bonne gouvernance, l'amélioration de la GFP, les droits de l'homme, l'état de droit et la démocratie.

## 4. Questions de mise en œuvre

### 4.1. Budget et calendrier

Le profil de décaissements de ce Programme de 7.270.000 EUR est présenté dans le tableau ci-après. Un décaissement de 7.270.000 EUR est prévu au courant de 2009 assujettie à ce que les conditions y afférentes, telles que définies à la section 4.4 ci-dessous, soient remplies.

#### Profil de décaissement

	2009	2010	2011	Total	Part
Tranche fixe – enveloppe B (crise des prix des produits pétroliers et alimentaire) + enveloppe B (VF) + enveloppes FLEX	7.27			7.27 MEUR	100%
<b>Total aide budgétaire (FED)</b>				<b>7.27 MEUR</b>	100.0%

### 4.2. Modalités de l'appui budgétaire

L'action consiste en une aide budgétaire directe et non ciblée, conformément aux modalités agréées par la décision portant sur la création du VF et celles de l'enveloppe B et le FLEX. Le programme sera exécuté sous forme d'une aide directe non-ciblée et en gestion centralisée directe. En effet, contrairement au précédent programme de paiement des arriérés de salaires exécuté en approche ciblée sous le 9<sup>ème</sup> FED, ce programme intervient selon une différente logique qui est notamment d'appuyer de façon plus large le processus de stabilisation macro-économique dans le cadre d'un programme du FMI. Par ailleurs, cette approche s'inscrit selon les dispositifs du VF, qui finance en grande partie le gap résiduel. En effet, le VF prévoit une aide non-ciblée.

Dans un contexte de monnaie locale convertible, la monnaie étrangère, en l'occurrence l'euro, est transférée à la Banque centrale, qui crédite le montant équivalent en Francs Comoriens auprès du Trésor public.

#### **4.3. Procédure de passation de marchés et de subvention**

N/A

#### **4.4. Suivi de l'exécution et des critères de décaissement**

Le décaissement, en tranche fixe, sera effectué sous réserve du respect des conditions d'éligibilité à l'appui budgétaire.

**Les conditions générales de décaissement sont les suivantes :**

- (i) Progrès satisfaisant dans la mise en œuvre d'une politique macro-économique concourant à la stabilité;**
- (ii) Progrès satisfaisant dans la mise en œuvre d'un plan d'action concernant la gestion des finances publiques;**
- (iii) Progrès satisfaisant dans le processus de la stratégie de réduction de la pauvreté.**

**Une condition spécifique est ajoutée: La transmission trimestrielle à l'unité macro-économie et comptabilité (CREF) et au Comité Budgétaire des données sur l'exécution budgétaire de l'Union et des îles.**

#### **4.5. Evaluation et audit**

Aucune évaluation n'est prévue avec les fonds de ce programme.

#### **4.6. Communication et visibilité**

L'action bénéficiera d'une couverture médiatique car elle vient en supplément de l'appui du FMI. A l'occasion des réunions de bailleurs, une conférence de presse conjointe pourra être organisée, avec une séance de questions-réponses. Les aides mémoires des revues conjointes seront publiées sur les sites web respectifs des partenaires.

